

Principe d'investissement ISR

Palatine Asset Management s'appuie :

- ↳ sur les analyses extra-financières de VIGEO quand elles existent
- ↳ mais également sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés intégrant une approche ISR

Pour calculer une note sur 20 pour chaque valeur, moyenne équipondérée des scores de six critères (les ressources humaines, les comportements sur les marchés, les droits humains, l'environnement, la gouvernance d'entreprise et l'engagement sociétal).

Sont exclues du portefeuille les sociétés ayant une note égale à 0/20 dans un des domaines.

Le pourcentage des investissements non ISR, c'est-à-dire ayant une note globale inférieure à la moyenne, ne doit pas dépasser 10% des valeurs en portefeuille et 10% de l'actif net.

Les liquidités non investies n'entrent pas en compte dans le calcul.

La note globale du portefeuille sur 20 est obtenue en calculant la moyenne pondérée par le poids des titres détenus dans l'actif net hors trésorerie.

L'impact carbone est calculé à partir des données fournies par Trucost sur 100% des sociétés du portefeuille et sur un périmètre scope 1 + First Tier Indirect.

Les indicateurs social, de gouvernance et de droits humains sont calculés à partir des données VIGEO et BLOOMBERG. (Plus de 90% du périmètre fonds et benchmark sont notés)

Dans l'univers de 600 titres, 220 valeurs passent le filtre financier et environ 100 actions sont éligibles sur le plan ISR.

Note ISR du portefeuille

Au 30 septembre 2021

Palatine Entreprises Familiales ISR : **15,58 / 20**

EuroStoxx 50 NR : **15,68 / 20** (périmètre 100,00%)

% des valeurs non couvertes par VE

En % de lignes : **0,00**

En % des encours : **0,00**

Historisation des notes

Note Sept. 2020	Note Déc. 2020	Note Mars 2021	Note Juin 2021
15,42/20	15,10/20	15,56/20	15,76/20

Commentaire extra-financier

ACHATS : **BANCO SANTANDER** : La société a renforcé son engagement à promouvoir la diversité en fixant des objectifs actualisés et en collaborant avec des fondations, des ONG et des entreprises pour mettre en œuvre son engagement en matière de diversité et d'inclusion. En outre, la part des femmes dans les postes de direction affiche une tendance positive au cours des cinq dernières années. Banco Santander évalue les risques liés au changement climatique dans ses activités de financement, soutient une économie à faible émission de carbone et a adopté des politiques spécifiques pour les secteurs sensibles tels que l'énergie, le pétrole et le gaz et l'énergie nucléaire. En 2019, la société a émis ses premières obligations vertes, d'une valeur d'un milliard d'euros allouées pour financer uniquement des projets d'énergie renouvelable. Cependant, Banco Santander fait toujours face à des critiques de la part des ONG pour son implication dans le financement des énergies fossiles. Santander a renforcé les initiatives mises en œuvre pour gérer les risques liés aux droits de l'homme dans les activités commerciales en cartographiant l'exposition aux risques de ses activités, en mettant en place des mécanismes de réclamation pour signaler les violations des droits de l'homme et en coopérant avec les parties prenantes.

EDENRED : En plus d'un engagement formalisé en faveur de la non-discrimination, Edenred a pour objectif d'atteindre 25% de femmes aux postes de direction d'ici 2022 et 40% d'ici 2030. De plus, des mesures étendues semblent être en place et les indicateurs clés de performance associée montrent des tendances positives entre 2016 et 2020. L'engagement d'Edenred porte sur l'ensemble de ses responsabilités en matière de protection de l'environnement, soutenu par des mesures innovantes pour réduire la consommation d'énergie et les émissions qui y sont liées, ainsi que des ressources pertinentes pour réduire les impacts environnementaux liés au transport. Bien qu'Edenred ait acquis certaines sociétés au cours de la période sous revue, il manque encore une transparence totale en ce qui concerne la gestion responsable des réorganisations.

SOITEC : La Société a mis en place des systèmes de suivi de sa production de déchets, et dispose de systèmes technologiques tels que des procédés en bout de chaîne pour réduire ses impacts. En outre, les indicateurs clés de performance connexes sur le site de Bernin affichent des tendances positives entre 2018 et 2019. Les indicateurs de Soitec sur les accidents du travail affichent des tendances positives, ce qui pourrait confirmer l'efficacité des mesures importantes mises en place pour atteindre les objectifs de la Société en matière d'amélioration des conditions de santé et de sécurité. Le niveau d'indépendance du Conseil est maintenant considéré comme modéré (42%) et son niveau de diversité semble être bon puisque 42% des membres du Conseil sont des femmes. Cependant, la responsabilité du Conseil à l'égard des questions de RSE reste un domaine à améliorer pour Soitec, car aucune information n'est divulguée à ce sujet.

VENTES : **SCHNEIDER ELECTRIC (SE)** : des mesures pertinentes en matière de gestion de carrière semblent être en place, y compris des programmes de formation et de gestion de carrière destinés aux seniors. De plus, le taux de rotation du personnel affiche une tendance positive au cours des cinq dernières années. SE fait désormais état d'un engagement pertinent en matière de prévention de la pollution qui implique ses parties prenantes. Par ailleurs, des ressources importantes sont allouées à la résolution de ce problème. L'indépendance du conseil d'administration de la société est élevée. La société fait désormais appel à un administrateur principal indépendant. La diversité du conseil d'administration est considérée comme avancée puisque les femmes représentent désormais 58 % du conseil. A noter que la formation dispensée aux membres du conseil inclut désormais les questions de RSE.

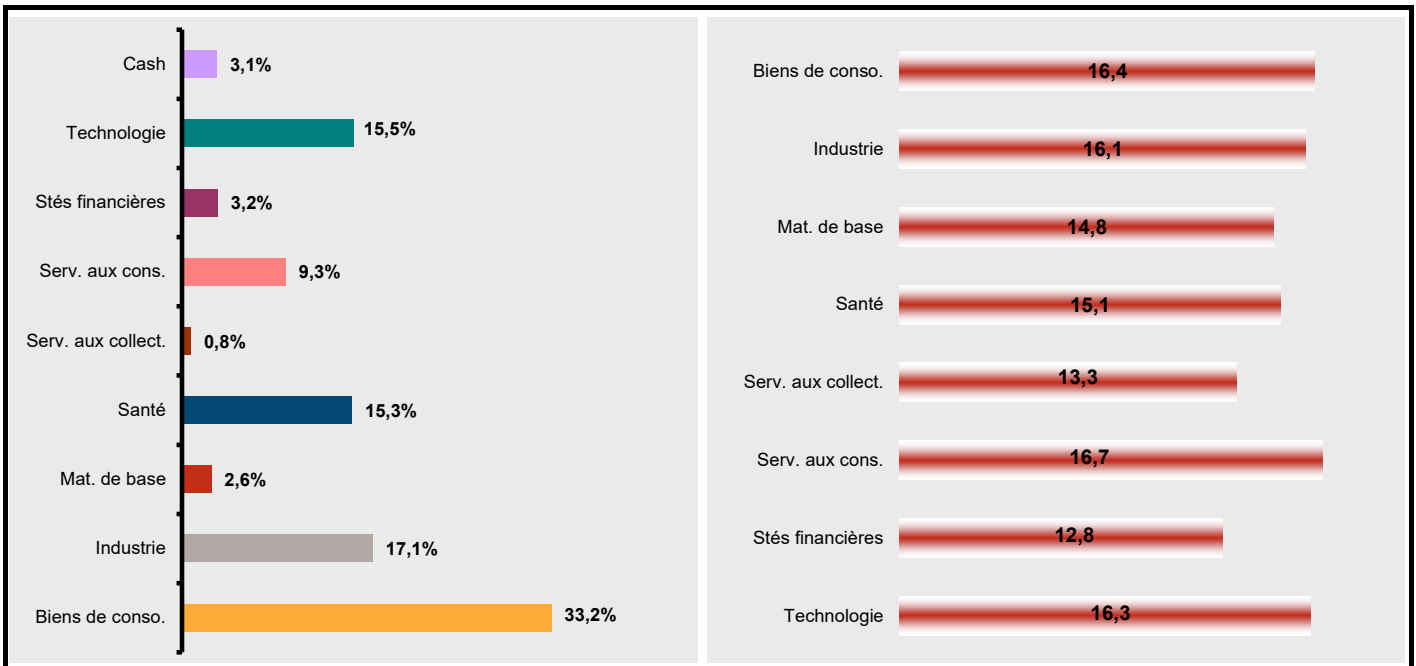
KERING : Dans l'ensemble, Kering a une intégration poussée des facteurs RSE dans les structures de gouvernance et dispose d'un comité de Développement Durable. La société affiche des indicateurs positifs sur la part de femmes aux postes de direction (55%), et un équilibre général entre les femmes et les hommes (63%). De même le pourcentage de femmes dans les programmes de formation (63%) s'améliore. En outre, la part des salariés handicapés dans l'effectif total augmente. Cependant, Kering fait maintenant face à une allégation de discrimination sur laquelle il ne communique pas. La société est également très engagée en matière de protection de l'environnement.

NEMETSCHKEK : L'entreprise ne parvient pas à rendre compte de manière cohérente la façon dont elle répond aux défis importants en matière de durabilité. Cela explique sa faible performance ESG globale.

Reporting extra-financier trimestriel au 30 septembre 2021

Répartition Sectorielle

Notation moyenne ISR par secteurs



Détail des 5 principales lignes actions du portefeuille avec leurs notes ISR

Actif	Pays	Répartition thématique	Poids dans le portefeuille	Note ISR
LVMH	France	Biens de consommation	8,6%	15,8 / 20
SAP	Allemagne	Technologie	5,1%	19,2 / 20
DASSAULT SYSTEMES	France	Technologie	5,0%	16,7 / 20
PERNOD RICARD	France	Biens de consommation	4,6%	15,0 / 20
TELEPERFORMANCE	France	Services aux consommateurs	4,5%	16,7 / 20

Les indicateurs d'impact

Au 30 septembre 2021

		OPC	Benchmark
EMPREINTE CARBONE (A) ⁽¹⁾	CARBON FOOTPRINT (Tonnes CO2e / EUR mn)	246,73*	227,41**
	GREEN POWER GENERATION SHARE (% of GWh from renewables)	100,00*	45,46**
	FOSSIL FUEL UPSTREAM EXPOSURE (% of Portfolio value exposed to upstream fossil fuel activities)	3,79*	4,70**
INDICATEUR SOCIAL (2)	% moyen de femmes au board	41,00***	38,51***
INDICATEUR DE GOUVERNANCE (2)	% moyen d'administrateurs indépendants	52,59***	66,70***
INDICATEUR DE DROITS HUMAINS (2) (B)	% des sociétés ayant signé le Pacte Mondial des Nations-Unies	71***	82***

Les mesures sont obtenues et diffusées dans un but informatif, sans être un objectif de gestion pour les gérants.
Certains indicateurs comme l'empreinte carbone ou encore le pourcentage d'administrateurs indépendants sont à améliorer.

⁽¹⁾ Données TRUCOST ; ⁽²⁾ Données BLOOMBERG

* Périmètre 97,60%

** Périmètre 97,36%

*** Périmètre 100,00%

Méthodologie

(A) L'EMPREINTE CARBONE :

L'empreinte carbone d'un portefeuille se mesure via : l'empreinte carbone par million d'euros de chiffre d'affaires détenu (*Carbon Footprint*). C'est un ratio (1 somme divisée par 1 somme) avec comme :

- numérateur : la somme des émissions carbone détenues.

Par émissions carbone détenues, nous entendons la somme des émissions carbone que Palatine s'est vu attribuée en fonction de son taux de détention du capital. Par exemple, si Palatine détient 1% du capital de Royal Dutch Shell alors Palatine se verra attribuée 1% des émissions carbone annuelles de Royal Dutch Shell.

- dénominateur : la somme des chiffres d'affaires détenus en portefeuille (on applique le même principe d'Egalité devant la détention : si Palatine détient 1% de Shell alors Palatine se verra attribuer 1% du chiffre d'affaires de Shell). Il s'agit ici d'une méthode de mesure d'empreinte recommandée par le GHG Protocol. On obtient alors un ratio tonnes d'équivalent CO2 émises pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires généré au sein du fonds. On a ici un indicateur qui reflète l'empreinte en termes d'activité (le chiffre d'affaires reflétant l'activité d'une entreprise). Il permet de regarder l'empreinte sous l'angle de l'efficacité opérationnelle et en même temps sous l'angle de la contribution en absolue au changement climatique (car le taux de détention du capital est pris en compte).

Pour la contribution à la transition énergétique, on distingue 2 indicateurs :

- Pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable (*Green Power Generation Share*)
- Exposition aux secteurs extractifs pétrole, charbon et gaz (*Fossil Fuel Upstream Exposure*)

L'idée ici est de compléter la mesure de l'empreinte carbone (qui rassemble tous les secteurs en portefeuille) par des mesures spécifiques aux 3 secteurs clefs de la transition énergétique : Utilities, Energy et Coal Mining (Materials).

Pour calculer le pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable, nous analysons chaque entreprise qui produit de l'électricité (+ chaleur/vapeur) et nous en déduisons la part de la production qui vient des énergies renouvelables. Nous classifions comme renouvelables les sources d'énergie suivantes : solaire, éolien, géothermie, hydro, marémotrice. Nous appliquons alors le même principe d'égalité devant la détention : si Palatine détient 1% d'ENGIE alors Palatine se verra attribuer 1% de la production d'électricité renouvelable d'ENGIE. Si l'on effectue la somme de tous ces GWh détenus pour chaque Utilities en portefeuille, on obtient la production d'électricité renouvelable (Gwh).

Si l'on divise la somme de ces GWh renouvelables détenus par la somme des GWh totaux détenus (i.e. en incluant la biomasse, le nucléaire et les énergies fossiles) on obtient le pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable (encore appelée la part verte). Plus la part verte est élevée, plus le portefeuille contribue à la transition énergétique et écologique.

Pour calculer l'exposition aux secteurs extractifs pétrole, charbon et gaz, il s'agit d'identifier le poids du portefeuille qui est exposé (peu importe le degré d'exposition) dans l'extraction de pétrole, gaz et charbon et aux activités de support à l'extraction. A partir du moment où une entreprise dérive 0.001% de son chiffre d'affaires dans les énergies fossiles alors elle sera identifiée comme étant impliquée.

97,60% de couverture pour le fonds Palatine Entreprises Familiales ISR et 97,36% de couverture pour l'EuroStoxx 50 NR (Benchmark).

Le périmètre des émissions est : Scope 1 + First Tier Indirect. Le First Indirect correspond à tout le Scope 2 + la partie la plus directe du Scope 3 amont. En d'autres termes, le First tier indirect correspond aux fournisseurs directs y compris les fournisseurs d'électricité (Scope 2), les compagnies aériennes et taxis (voyages d'affaires) etc.

(B) INDICATEUR DE DROITS HUMAINS :

La thématique des Droits Humains couvre directement 6 des 10 Principes du Global Compact des Nations Unies / Droits de l'Homme

P1 : Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence

P2 : Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme

Normes du travail

P3 : Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective :

P4 : Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

P5 : Abolir effectivement le travail des enfants

P6 : Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PAM, VIGEO, TRUCOST.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014 - Siège social : 42 rue d'Anjou 75008 PARIS - 950 340 885 RCS PARIS

Une société du groupe BPCE

Site Internet : www.palatine-am.com - e-mail : Reporting@palatine-am.com - Tél : 01-55-27-96-29 ou 01-55-27-94-26 - Fax : 01-55-27-97-00